



TRADE UNION ADVISORY COMMITTEE  
TO THE ORGANISATION FOR ECONOMIC  
COOPERATION AND DEVELOPMENT  
COMMISSION SYNDICALE CONSULTATIVE  
AUPRÈS DE L'ORGANISATION DE COOPÉRATION  
ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES

## PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES INTERMÉDIAIRES DE L'OCDE

### Un message juste sur la nécessité d'une relance budgétaire, mais absent sur la question des salaires

Septembre 2016

*Évaluation par le Secrétariat du TUAC*

L'OCDE a publié ses [Perspectives économiques intermédiaires](#) d'automne le 21 Septembre dans un contexte marqué par une préoccupation croissante dans les cercles gouvernementaux d'un « rejet populiste des accords commerciaux » et d'une stagnation de la croissance.

Les prévisions de croissance pour l'économie mondiale demeurent globalement inchangées (environ 3%, bien inférieure aux 4% durant la période 1995 - 2007). Des révisions à la baisse relativement importantes sont appliquées au Royaume-Uni (révision de -1%), à l'Italie (-0,2% cette année, -0,6% l'an prochain) et aux États-Unis (-0,4% cette année). Les prévisions pour le Japon et le Brésil ont en revanche été légèrement améliorées.

Le principal message du rapport est que l'économie mondiale reste « prise au piège d'une croissance molle », une situation qui perdure depuis 2011. En cela, cette édition des Perspectives économiques de l'OCDE demeure inchangée par rapport à celle de juin et de février derniers, notamment sur la nécessité d'une relance budgétaire. On note cependant quelques évolutions dans l'analyse :

1. L'OCDE ne se contente pas de souligner que la **politique monétaire a atteint ses limites**, elle met dorénavant en garde contre les distorsions et les risques financiers qui en découlent (actifs surévalués avec le risque d'une forte correction à venir, capitalisation boursière qui s'envole sans rapport avec les taux de profits, un secteur bancaire toujours en berne, un sous-financement alarmant des caisses de retraite – avec des préoccupation légitimes pour les droits à la retraite des salariés – et des compagnies d'assurance). L'OCDE appelle ainsi à la prudence quant à « toute décision visant à augmenter la portée des politiques non conventionnelles » mais se garde bien d'appeler à un revirement des politiques monétaires.

2. L'OCDE insiste sur la nécessité d'une **action collective plus ambitieuse en matière de politique budgétaire**. Alors que le Canada, le Japon et les États-Unis ont récemment annoncé des mesures de relance budgétaire, et que le Royaume-Uni s'engage dans un assouplissement de sa politique budgétaire, l'attention se porte sur la zone euro, qui pourrait faire plus, selon l'OCDE, compte tenu des taux d'intérêt exceptionnellement bas dont elle bénéficie. Pour ce faire, « l'application du pacte de stabilité et de croissance de l'UE devrait être modifiée (...), par exemple en excluant les dépenses nettes d'investissement des règles budgétaires ». Selon les calculs de l'OCDE, l'Italie et la France bénéficient de gains budgétaires de l'ordre de 1,4 - 2,2% du PIB sur la période 2015-2017 grâce à la baisse des paiements des intérêts de la dette.
3. L'agenda OCDE sur la réforme structurelle, précédemment axé sur « la mondialisation et la croissance » vise dorénavant « **la mondialisation et la croissance, tout en partageant les bénéfices** ». En réponse à ce qu'elle considère comme un retour du protectionnisme, l'OCDE insiste que le fait que « le commerce est un moteur important de la croissance de la productivité, de l'amélioration de la pression concurrentielle, et permet une meilleure allocation des spécialisations et des ressources toute en faciliter le partage des connaissances ». Le rapport appelle à ne pas engager de nouvelles mesures protectionnistes, à revenir sur celles existantes, à éliminer les barrières tarifaires et non tarifaires, à supprimer les restrictions réglementaires sur le commerce des services, à éliminer les distorsions portant sur l'investissement transfrontalier.

Les Perspectives de l'OCDE ne font en revanche **aucune référence aux « réformes structurelles » financières et bancaires**. Si l'OCDE s'alarme d'un secteur bancaire décrit comme étant en « surcapacité » et dont le modèle économique est en danger, elle se garde de toute proposition de réforme en la matière.

L'OCDE reconnaît qu'il revient aux « politiques publiques de s'assurer que les fruits d'une croissance plus élevée soient distribués largement », mais cette préoccupation semble bien isolée dans le flot de recommandations plutôt traditionnelles pour l'OCDE : investir dans les compétences, dans le « capital humain », stimuler le marché du travail. La nécessité **d'améliorer les filets de sécurité sociale lors des transitions d'emplois** est certes bienvenue ; malheureusement l'OCDE ne précise pas davantage ce que cela signifierait en termes de mesures concrètes.

Surtout, **l'OCDE occulte toute référence aux rôles des systèmes de fixation des salaires et de la négociation collective dans le partage des fruits de la croissance** – une omission en dépit du fait, bien établi, que dans une écrasante majorité des pays de l'OCDE, la croissance des salaires réels a été systématiquement inférieure à celle de la productivité (alors-même que cette dernière connaît un ralentissement) ; et avec en corolaire une baisse de la part du travail dans le PIB, une hausse de celle des profits et ainsi une hausse des inégalités.

La seule référence au rôle des salaires est à la fois un très ambiguë et franchement inadéquat : « promouvoir la concurrence entre les entreprises pour une concurrence plus robuste pour les

marchés et les travailleurs ». En d'autres termes, pour l'OCDE, si les salaires augmentent ce sera par le marché de l'offre et de la demande et par une concurrence plus forte entre les entreprises pour attirer les travailleurs. Cette proposition ignore manifestement que la relation entre le salarié et son employeur est tout sauf une relation d'égal à égal et qu'elle mène le plus souvent à une pression à la baisse des salaires. En réponse à la disparition de la classe moyenne aux États-Unis, en réponse au nivellement des salaires par le bas en Europe, la question des relations sociales entre salariés et employeurs doit être abordée. La récente hausse des revenus des ménages observée aux États-Unis n'est pas seulement due à l'amélioration des conditions de marchés ; bien au contraire elle est surtout le résultat de l'intervention des pouvoirs publics pour consolider les salaires en relevant les minima salariaux.